

Le citoyen détenteur du NIP devra obligatoirement être sur place en tout temps lors de l'utilisation de la rampe de mise à l'eau et de l'activité de plaisance sans quoi il pourrait se faire retirer son code d'accès.

The citizen holding the PIN must be on site at all times when using the boat ramp and during the boating activity, otherwise the access code could be withdrawn.

DEMANDEUR / APPLICANT

Nom / Name :

Adresse / Address :

Téléphone / Phone number :

Courriel / Email :

Numéro carte du citoyen /
citizen's card number :

INFORMATIONS SUR L'EMBARCATION / INFORMATION ON THE BOAT

Type d'embarcation / Type of boat :

Numéro de série de l'embarcation / Boat serial number :

Marque et modèle de l'embarcation / Boat brand and model :

Couleur de l'embarcation / color of boat :

Numéro de carte de conducteur d'embarcation de plaisance /
Pleasure craft operator card number :

Date de la demande /
date of request :

- Il est interdit de diffuser son numéro de carte d'accès sous peine de perdre l'accès à la rampe de mise à l'eau.
- It is forbidden to distribute your access card number under penalty of losing access to the boat ramp.
- Pour éviter la propagation de contaminants, veuillez laver votre embarcation, à votre résidence, avant et après l'utilisation.
- To prevent the spread of contaminants, please wash your boat, at your residence, before and after use.

Transmettez votre formulaire à loisirs@ville.rosemere.qc.ca avec une preuve de résidence pour obtenir votre NIP.
Send your form to loisirs@ville.rosemere.qc.ca with proof of residence to obtain your PIN.

450 621-3500, poste / extension 7380

RESERVÉ À L'ADMINISTRATION / RESERVED FOR ADMINISTRATION

Date de réception :

Code de carte
d'accès :